

Intra CL

## Public

Agents CAF

## Pré-requis

Aucun pré-requis

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

Animation en présentiel et

distanciel

## Formateur

## Effectif

72 gestionnaires conseil

allocataire

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# Valoriser sa coproduction téléphonique

MAJ : Vendredi 03 juillet 2026

## Objectif professionnel

- Redonner du sens à la pratique de coproduction téléphonique -  
Professionnaliser l'appel sortant en coproduction - Maintenir une qualité  
relationnelle dans les situations complexes

## Contenu

**Préalable** : - *cette formation requiert de désigner en interne un référent  
qui sera en mesure de co animer cette formation*

*avec le formateur (trice) Egoc*

*- un questionnaire d'auto-positionnement sur la pratique de co  
production téléphonique sera remis aux stagiaires en amont de la session*

## 1<sup>er</sup> temps : préparation de la formation (0,5 jour) :

- Réunion à distance (2 heures environ) qui a pour objectif :
- De présenter le dispositif de formation et ses spécificités
- De découvrir le contexte de la Caf en lien avec la co production et les appels sortants
- D'expliciter la démarche de co animation
- D'organiser l'envoi du questionnaire de positionnement aux agents, en amont de la formation

*Participants : les référents techniques, les managers de proximité et le responsable de service*

- Temps d'analyse, par la formatrice, des résultats des questionnaires

suite à son envoi aux agents

**2<sup>ème</sup> temps : atelier managers (1 jour : ½ j en présentiel + ½ j en distanciel)**

Objectifs : identifier les bonnes pratiques dans le pilotage et l'animation des agents dans l'activité coproduction téléphonique (en liquidation et en appel sortant)

1<sup>ère</sup> demi-journée

1 Le positionnement managérial dans l'activité de coproduction téléphonique :

- Rôle du manager
- Les conditions requises pour développer les bonnes pratiques
- les modalités d'évaluation
- les leviers pour favoriser une approche « animation » auprès des équipes (à la différence de la supervision)

2 Ébauche d'un plan d'action collectif : organisation et planification d'informations/rappels, d'un suivi, d'évaluations

Ce travail de formalisation sera complété par d'identification d'éléments de langage (arguments) afin de favoriser une approche positive, constructive dans la présentation de ce plan d'action aux agents. L'objectif est de présenter cette démarche comme un objectif de service dans la relation de service aux allocataires

2<sup>ème</sup> demi-journée (à environ 2 mois de distance)

1 Retour sur la mise en œuvre du plan d'action : ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré, ce qui ne fonctionne pas et les raisons identifiées

2 Améliorations au plan d'action : quels ajustements, pour quels bénéfices, les conditions de réussite

**3<sup>ème</sup> temps : formation agents - MODULE 1 en présentiel : 1,5 jours x 6 groupes = 9 jours**

J1 : matin

Présentation des enjeux et du sens à donner à la pratique de coproduction téléphonique

Cette séquence doit permettre aux agents de contextualiser la coproduction téléphonique et de reposer le sens à y donner sur le plan institutionnel.

Elle se fera en co animation avec un référent interne afin de répondre aux besoins des agents sur le plan techniques et outils notamment :

- Comment la co production s'inscrit dans le service à l'allocataire
- Les outils de coproduction informatiques à disposition : les outils de restitution et les outils de recherche d'information en lien avec le référentiel d'information

Présentation des résultats de réponse aux questionnaires et analyse collective

Méthodologie : cette séquence se déroule en favorisant l'expression du groupe afin de présenter les points ci-dessus de façon interactive. Ce point est essentiel à l'appropriation de l'information par les participants.

Des outils ludiques seront proposés pour faciliter l'expression sur la pratique professionnelle et le partage d'expériences

Les spécificités de l'appel sortant en co production téléphonique (Rappels)

Les étapes d'un appel sortant en co production téléphonique :

Préparation de l'appel : les points à anticiper au regard du dossier, conduite de l'échange : étapes, Restitution de l'information : modalités

J1 : après-midi (**Co animation Caf et EGOC**)

- Études de cas pratiques

*IMPORTANT- Modalités : des notes internes/PIRA sélectionnées par le référent seront remises aux participants qui les analyseront en sous-groupes afin :*

- de repérer les informations co productibles ou pas.

- d'identifier les outils à exploiter en fonction de l'information donnée par l'allocataire pour chaque note.
- de rapprocher cette analyse de cas à sa propre pratique : « qu'est-ce que j'aurais fait ou pas fait et pourquoi ? »

Cette séquence permet de croiser les différentes pratiques, de prendre du recul et le cas échéant identifier très concrètement les avantages de la co production

### J2 : matin

Mises en situations et cas concrets

Des cas de coproduction entrante seront sélectionnés et proposés aux participants comme base de travail dans l'échange à l'allocataire. Les participants identifieront les situations qui leur posent problème et qui permettront de s'entraîner :

- à interrompre
- à canaliser, recadrer
- de développer de l'assertivité en cas de conflit
- de savoir conclure
- ... et d'autres selon les besoins exprimés

Des binômes seront constitués afin de simuler un appel en coproduction.

Une analyse critique des points forts et axes de progrès sera réalisée pour chaque situation ; les 2 axes de travail retenus seront :

- l'axe « technique »
- l'axe « posture »

Elle permettra de définir en fin de session des axes de progrès individuels et

collectifs

L'accompagnement d'un référent CAF pour superviser l'approche technique de l'appel permettra une analyse plus complète qui alliera fond et forme. L'appropriation de nouveaux réflexes s'en trouvera facilitée.

*Une grille d'autoévaluation des pratiques en coproduction (11 items) sera soumise aux participa. Elle permettra aux TC de se repérer dans leur pratique en s'auto évaluant grâce à cet outil*

## **Méthodes mobilisées**

### **Méthode participative : échanges permanents avec le groupe**

- **Apports théoriques**
- **Jeux et exercices pratiques en groupe**
- **Prise en compte des réalités « terrain »**
- **Analyse de vidéos**

**Au terme de la formation, un QCM d'auto-positionnement individuel est soumis aux participants afin de mesurer la progression de leur pratique. Ce QCM a été renseigné également en amont de la formation (cf paragraphe suivant « Méthodologie »)**

**Grille d'autoévaluation des pratiques en coproduction (11 items) à renseigner aux participants afin d'identifier la progression et/ou acquisition de nouvelles compétences**

### **Évaluation à chaud de la formation**

### **Remise d'un support pédagogique : livret du stagiaire**

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



**Évaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---